



## Politique de garantie - Mobility Solutions

L'objectif principal de notre lève-personne fixé au plafond est de soulever, de transférer et de repositionner un patient en toute sécurité, avec un minimum d'effort pour le personnel soignant, quel que soit le type de chambre. Le GoLift de l'Amico Mobility Solutions Corporation est d'utilisation simple et sûre, tant pour le personnel soignant que pour le patient. Le lève-personne convient à tout environnement et satisfait les exigences les plus élevées en matière de fonctionnalité, de sécurité et de fiabilité.

Amico Mobility Solutions Corporation garantit que ses équipements de levage sont exempts de vice de fabrication ou de main d'œuvre pendant une durée d'un (1) an à compter de la date d'expédition. Cela comprend les rails, le moteur de levage, la barre de levage et les accessoires. Les élingues Amico disposent d'une garantie d'un (1) an.

Au cours de cette période, Amico Mobility Solutions Corporation remplacera toute pièce (sans frais supplémentaires) jugée défectueuse. Les frais d'expédition et d'installation après les douze (12) premiers mois seront à la charge du client. Les exclusions suivantes s'appliquent : la garantie pour les batteries est de trois (3) mois à compter de la date d'installation ; la garantie pour l'alimentation est d'un (1) an à compter de la date d'installation.

La présente garantie n'est valide que si le produit a été installé correctement, conformément aux spécifications de l'Amico Mobility Solutions Corporation, y compris, mais non de façon limitative, à l'utilisation et à l'entretien appropriés des systèmes conformément aux recommandations de l'usine. La présente garantie ne couvre pas les dommages résultant de défauts d'expédition, d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une négligence, d'une mauvaise manutention, d'une modification d'une mauvaise application, ou pouvant être imputés à des cas fortuits.

La garantie du fabricant est annulée si des personnes non autorisées par Amico Mobility Solutions Corporation effectuent des travaux sur un système de levage de personnes GoLift ou GoLift Portable450. Plus précisément, seule une personne formée par Amico Mobility Solutions Corporation doit effectuer l'entretien de l'équipement. La couverture de la garantie n'inclut pas le fonctionnement incorrect suite à des interventions d'entretien non autorisées.

Aux termes de cette garantie, Amico Mobility Solutions Corporation se limitera à l'entretien des pièces défectueuses et ne saurait être tenue responsable des dommages accessoires ou indirects résultant de l'utilisation de l'équipement.

Toutes les réclamations au titre de la garantie doivent d'abord être approuvées par le département l'Amico Mobility Solutions Corporation's à l'adresse suivante : [acsservice@amico.com](mailto:acsservice@amico.com) ou par l'intermédiaire des lignes directes d'Amico : au 905-747-2032 ou au 1-833-843-8470. Un numéro d'autorisation de retour (NAR) valide doit être obtenu de l'Amico Mobility Solutions Corporation avant que tout service puisse être dispensé. Les travaux au titre de la garantie qui n'ont pas été autorisés au préalable par l'Amico Mobility Solutions Corporation ne seront pas remboursés.

